

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

***Quelle est la place d'une association
constitutive au sein du
Centre d'Action laïque ?***

Chemsî CHEREF-KHAN

Claude WACHTELAER

Jacques LEMAIRE

Dossier n° 2014 - 020 - 005

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

Comité exécutif

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON, André DEJAEGERE,
Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Publications – Abonnements

Christiane LOIR

02 650 35 90 – christiane.loir@ulb.ac.be

Secrétariat

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2013 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

n° 93 – *La cité joyeuse*

n° 94 – *Islamisme et démocratie : que faire ?*

n° 95 – *Cultes, laïcités et monarchie dans une Belgique (con)fédérale ?*

n° 96 – *Francs-Parlers n° 7*

Quelle est la place d'une association constitutive au sein du Centre d'Action laïque ?

Chemsî CHEREF-KHAN
Claude WACHTELAER
et Jacques LEMAIRE

À tort ou à raison, le Centre d'Action laïque est aujourd'hui perçu comme une sorte d'église, dans laquelle un pour cent à peine de concitoyens se reconnaissent. Fondé par une série d'associations constitutives, celles-ci voient leur rôle mis en question et leurs activités concurrencées.

Des événements récents nous amènent à nous interroger sur la place des associations constitutives au sein du *Centre d'Action laïque*. Pour évoquer cette question, nous nous sommes tournés vers Claude Wachtelaer, fin connaisseur de la laïcité puisqu'il y a rempli d'importantes fonctions, notamment celle de secrétaire général du *Centre d'Action laïque*, ainsi que vers Chemsî Cheref-Khan qui est administrateur à *La Pensée et les Hommes* et vous Jacques Lemaire, qui présidez l'association.

Quand on entend parler le public, il renvoie souvent, du *Centre d'Action laïque*, l'image d'une église qui est entrain de se constituer avec ce que comporte naturellement une église, c'est-à-dire une hiérarchie, une doctrine, et puis surtout la mise en place de procédures pour faire respecter la doctrine. Que penser de cet avis que l'on entend très généralement et qui a été défendu par feu François Perin¹, qui est défendu par maître Marc Uyttendaele, avocat constitutionnaliste, qui est défendu par Nadia Geerts, la fondatrice du RAPPEL, ... ? Pensez-vous que ce jugement soit correct ou bien qu'il mérite des amendements ?

Claude Wachtelaer, qui a commencé à travailler au *Centre d'Action laïque* en 1976, donc bien avant qu'il n'obtienne sa reconnaissance auprès de l'État, rappelle que la volonté de créer une Église laïque n'a jamais été

¹ François PERIN est un professeur émérite de droit, militant wallon et homme politique belge né à Liège le 31 janvier 1921 et mort le 26 septembre 2013. http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_Perin.

celle des initiateurs, des pionniers de la laïcité organisée tel que Robert Hamaide, Paul Backeljauw ou Jean Michot.

Maintenant, cette critique, Claude Wachtelaer est conscient qu'on l'entend souvent, et l'explique par différentes choses : les laïques sont fondamentalement et foncièrement des individualistes, donc organiser la laïcité c'est évidemment un problème, même s'il marque son accord avec l'idée de la laïcité organisée, parce qu'elle répond et a répondu à des besoins vraiment concrets. Il y a cet aspect-là et il y a une méfiance aussi par rapport à une dérive qui deviendrait dogmatique, que ce dogmatisme soit philosophique ou idéologique ou politique, mais aussi parce que le laïque de base, le laïque *lambda*, n'a pas une très bonne connaissance du fonctionnement des associations laïques et du *Centre d'Action laïque* en particulier.

Fondamentalement, à l'origine, il n'était pas question de créer une Église laïque, mais que, comme tout système, comme toute organisation, on doit toujours, surtout si on y adhère et si on veut contribuer à son développement, être vigilant par rapport à des dérives qui seraient des dérives de contrôle idéologique ou des dérives de contrôle bureaucratique tout simplement.

Chemsî Cheref-Khan s'interroge sur cette évolution et se demande si elle n'était pas inéluctable dans la mesure où, dans les conditions de création du CAL, il y a le contexte actuel, mais hérité du passé, des « piliers » religieux, c'est-à-dire, à l'époque en tout cas, les cultes catholique, protestant, anglican et israélite. Au moment où il a été question de reconnaître les associations philosophiques non confessionnelles, comme le dit la loi, mais on parlait de la laïcité aussi, nous étions dans le contexte de la reconnaissance du culte islamique à la suite de l'incendie de l'*Innovation* en 1967.

À cette époque, la Belgique flirte avec l'Arabie, et c'est dans ce contexte-là que le roi Baudouin va en Arabie en 1968. L'Arabie trouve que reconnaître ou aider les cultes, c'est fort bien, mais estime qu'il faudrait aussi reconnaître le culte islamique.

Au début des années 1970, on commence à parler de la reconnaissance du culte islamique, mais les laïques qui étaient aussi concernés par ce malheur de l'incendie de l'*Innovation*, où il y a eu plusieurs centaines de victimes pour lesquels il y a eu des cérémonies religieuses, y compris islamiques, les laïques n'ont pas trouvé leur place dans ces différentes commémorations. Il n'y avait pas de cérémonie laïque, ou en tout cas, on ne rendait pas hommage aux défunts qui n'adhéraient pas à un culte.

*Quelle est la place d'une association constitutive
au sein du Centre d'Action laïque ?*

Dans ce contexte-là et peut-être à cause de cela, les dirigeants laïques ont demandé à être reconnus, mais d'une certaine manière dans le cadre des cultes et cela on ne peut pas en faire abstraction. C'est une chose d'être reconnu dans le cadre de l'Éducation permanente comme *La Pensée et les Hommes* et la plupart des associations du terrain, c'est une autre chose d'être reconnu en tant que CAL dans le cadre des cultes, donc d'être organisé un peu à la manière des cultes, même si ce n'est pas le même article de la *Constitution* qui règle la question, mais c'est une source d'ambiguïté, selon Chemsî Cheref-Khan. D'après lui, une autre source d'ambiguïté serait le rôle du *Centre d'Action laïque* par rapport au domaine des philosophies non confessionnelles et au domaine de la laïcité politique.

Très vite, cette nouvelle organisation a mis l'accent sur les philosophies non confessionnelles, en voulant sans doute mettre un peu d'ordre, un peu de coordination, d'où, peut-être les tentations d'un certain dogmatisme voire même d'un esprit « laïciste » comme disent certains ou « laïcard » comme disent d'autres. Mais quand on dit cela, on vise essentiellement le côté de philosophie non confessionnelle, l'athéisme, etc.

La vocation principale, sur laquelle Chemsî Cheref-Khan souhaite revenir, c'est la laïcité politique. Son point de vue, déjà à l'époque où le président, Robert Hamaide, était à la pointe de ce combat pour la reconnaissance, et partagé par quelqu'un comme Hervé Hasquin – qui est entré à peu près en même temps à *La Pensée et les Hommes* – était que, quelque part, ils allaient devenir alliés d'un système, qu'ils souhaitaient dénoncer par ailleurs.

Aujourd'hui, l'essentiel du débat se concentre sur le fait que la famille laïque devrait recevoir plus de subsides que l'Église catholique, comme si c'était une « histoire de chiffonniers ».

Mais que s'est-il passé entretemps ? Il a fallu créer, par exemple, le *Comité belge de Ni putes, ni soumises*, le RAPPEL, l'*Association européenne pour la pensée libre*, etc., des associations qui cherchent à promouvoir la laïcité politique parce que là, le CAL n'a pas joué le rôle qui était le sien pour des raisons, sans doute, très politiques.

Lorsque l'on a parlé de tentation du dogmatisme, d'aucuns pensent aussi qu'il y a un certain noyautage politique. Ce n'est pas le sujet de notre entretien, mais à un moment donné il faudrait qu'au sein de cette famille, à savoir les associations qui ont créé le CAL et le CAL lui-même, l'on mette sur la table un certain nombre de débats, notamment, la répartition des fonds pour aider les associations dans leurs domaines. Chemsî Cheref-Khan évoque le cas d'une association qui bénéficie d'un employé mis à sa disposition par le *Centre d'Action laïque*, mais ne connaît pas d'autre

action similaire. À *La Pensée et les Hommes* aucun soutien du CAL n'est attribué, tout ce qui y est fait, y est fait en tant que bénévole. Alors qu'au *Centre d'Action laïque*, ils disposent de moyens pour aller semer la « bonne parole » en Amérique latine, en Afrique, un peu partout.

Le reproche émis à l'encontre du *Centre d'Action laïque* est de ne pas susciter une certaine concertation entre lui-même et les autres associations, ce qui donne l'impression, aujourd'hui, qu'il y a une autorité supérieure qui prend des décisions et qui cherche à les imposer à cette diversité des associations laïques dont nous savons bien qu'elles ont des aires d'activités, des aires de réflexion très spécifiques. À *La Pensée et les Hommes*, on s'occupe de communication en radio et en télévision ; il y a d'autres associations qui ont d'autres préoccupations.

Lorsque l'on prononçait le mot Église en parlant du CAL, c'est parce qu'on l'a souvent entendu dire, mais il y a dans les procédés que le CAL met en oeuvre, la méthodologie cléricale. On ne discute pas, on ne se concerta pas, on prend des décisions que l'on croit, sans doute en toute bonne conscience, justes et on les impose aux autres. Que penser de cette attitude ?

Claude Wachtelaer souscrit assez favorablement à l'avis de Chemsî Cheref-Khan sur l'ambiguïté, ambiguïté qu'il a aidé à gérer au CAL de 1976 à 1993.

Cette ambiguïté vient du fait de jouer dans le système des « piliers » – la reconnaissance c'est cela –, et du fait de faire aussi, ou d'essayer de faire du moins, la promotion de la laïcité politique. Cette ambiguïté se prolonge encore aujourd'hui et elle est difficile.

Claude Wachtelaer pense que le problème au sein de la constellation de la laïcité organisée, c'est-à-dire le CAL, *stricto sensu*, ses régionales et les associations constitutives, c'est aussi un problème lié à la taille.

Claude Wachtelaer se remémore une anecdote : lors de son entrée au *Centre d'Action laïque*, il n'y avait qu'une seule secrétaire à trois-quarts temps. Aujourd'hui le *Centre d'Action laïque* et ses régionales comptent plusieurs centaines de travailleurs, sans compter les bénévoles. Depuis 1981, premier moment où les subsides ont été perçus, il s'est passé, par rapport à aujourd'hui, un déséquilibre dans la taille, ce qui, de la création et certainement jusque dans les années 1990, permettait entre les associations constitutives, qui sont souvent très petites et qui ont souvent très peu de moyens et le *Centre d'Action laïque*, un dialogue qui était sans doute plus équilibré en terme de « rapport de force ». Maintenant que le *Centre d'Action laïque* est devenu une grosse machine, beaucoup plus grosse que *La*

*Quelle est la place d'une association constitutive
au sein du Centre d'Action laïque ?*

Pensée et les Hommes qui, elle, est toute petite comme d'autres associations constitutives, il a tendance, comme d'autres grosses machines, à écraser les autres ou à les ignorer. La problématique se situe certainement à ce niveau : « Nous sommes gros, et nous pourrions très bien nous passer de vous pour jouer une partie de notre rôle pour influencer les politiques et prendre des positions publiques. »

Dans le même registre, le CAL peut très bien décider de soutenir certaines associations et pas d'autres, au détriment de la diversité qui est à l'origine et qui fait la richesse de la famille laïque, et dans ce cadre-là, Chemsî Cheref-Khan pense qu'il serait bon de mener une réflexion sur ces questions de rapport entre le CAL et les associations du terrain.

Jacques Lemaire se demande si les décisions importantes dans la gestion des diverses associations laïques ne devrait pas être prises non pas par une petite commission, un comité exécutif ou un conseil d'administration dont le nombre des membres est réduit, mais par une assemblée générale dans laquelle justement toutes les associations laïques et notamment le CAL et les associations constitutives seraient représentés, ce qui assurerait un gage de démocratie.

Le *Centre d'Action laïque* est une ASBL comme des centaines d'autres et lorsqu'il s'agit de prendre des décisions, non pas de gestion quotidienne, mais des décisions importantes qui influencent la politique au sens noble d'une association qui est constituée d'associations, Claude Wachtelaer ne voit pas d'autre lieu pour des débats de fond que, effectivement, l'assemblée générale. Que ces débats de fond soient préparés en amont entre l'association constitutive qui serait concernée et le conseil d'administration du CAL, bien entendu, mais le débat doit pouvoir être mené plus largement. Rien ne serait plus contre-productif que des décisions prises dans un coin d'une relative discrétion et imposées *a posteriori* en jouant de l'influence ou sur un rapport de force.

Jacques Lemaire pense aussi que ce serait contre-productif et que ce serait un mauvais présage à propos de ce qu'il se passe maintenant pour une association constitutive, et qui pourrait se passer bientôt à l'égard d'autres associations, ce qui pourrait mener à un précédent.

À partir du moment où, pour régler un problème, on utilise une mauvaise méthode, on peut toujours s'attendre à ce que les mauvais exemples fassent école et contaminent l'environnement, Claude Wachtelaer pense que c'est effectivement un risque majeur. Lorsqu'on dit « contre-productif », c'est aussi un risque de dire que puisqu'il y a cette critique sur l'« Église laïque », c'est-à-dire le fantasme laïque par rapport aux institutions religieuses où tout le monde doit marcher au pas et où tout le monde doit penser la

même chose, s'attaquer à une association pour des raisons de désaccord renforcerait le côté Église, puisque ce serait celui qui a le plus d'autorité ou le plus de moyens qui ferait taire celui qui en a le moins. Claude Wachelaer fait une comparaison un peu audacieuse, mais Chemsî Cheref-Khan lui en a déjà un peu soufflé l'idée. Il y a, maintenant, on voit cela au niveau européen, des associations comme *Cast for free choice*, ou même l'Église catholique, etc. qui se situe en Belgique, qui rassemblent des gens qui adhèrent aux valeurs, mais qui n'adhèrent pas au fonctionnement. Claude Wachtelaer pense qu'il serait préférable d'éviter de tomber dans ce type de débat et préférerait que l'on fasse de la prévention en amont par le dialogue.

Chemsî Cheref-Khan souhaiterait soulever un autre point, même si ce n'est pas le débat du jour. Il rappelle que *La Pensée et les Hommes* a organisé quelques colloques et plusieurs émissions sur la question de l'islam et sur les rapports entre l'islam et la laïcité. Dans ce domaine-là, du côté du CAL il y a eu quelques dérives du type table ronde avec Tariq Ramadan² pour parler du voile islamique qui libère la femme musulmane et des choses dans le même style. Fort heureusement, on a retrouvé le bon chemin par rapport à cette dérive, mais il y a un débat qui est fondamental sur ce thème et c'est la situation, la position ce que l'on pourrait appeler dans notre pays « les musulmans laïques », il y en a et il y en a même beaucoup. Quand Chemsî Cheref-Khan en a parlé il y a quelques années, il lui a fallu expliquer à des laïques notoires qui trouvaient que c'était un oxymore – pour eux on était laïque ou on était musulman –, que l'on pouvait être musulman et laïque au sens politique du terme. Or, le « vivre ensemble » dans ce pays, ou dans les pays démocratiques, avec les musulmans, n'est possible que si l'on favorise cet attachement à la laïcité de ces musulmans qui sont par ailleurs des démocrates. Tous les musulmans ne sont pas pour l'islam englobant qui exclut aussi bien la démocratie que la laïcité. Certains sont parfaitement démocrates et ont admis l'idée, comme nous d'ailleurs, que la foi et la religion doivent demeurer dans la sphère privée, ce qui doit aussi être le cas de l'athéisme pour faire l'exemple. Vis-à-vis de ces musulmans, quand Chemsî Cheref-Khan parle d'être un musulman laïque, il est assez mal pris, car pour eux, dans leurs esprits, la laïcité équivaut à l'athéisme. Il y a donc un problème à ce niveau-là pour que ces concitoyens musulmans, dans leur ensemble, puissent trouver le chemin de la démocratie, des valeurs de la démocratie et de la laïcité pour vivre dans un pays comme le nôtre, On doit pouvoir compter sur eux, et bien... eux ne peuvent pas compter sur

² Tariq RAMADAN, né le 26 août 1962 à Genève, est un philosophe, islamologue, professeur et universitaire suisse. http://fr.wikipedia.org/wiki/Tariq_Ramadan

*Quelle est la place d'une association constitutive
au sein du Centre d'Action laïque ?*

nous. Là, il y a donc un vrai problème et jusqu'ici le CAL n'a pas du tout assumé le rôle qui aurait dû être le sien. Dans une Belgique qui se réforme, notre dernier colloque était intitulé *Cultes, laïcités et monarchie dans une Belgique (con)fédérale ?*, il faut s'attendre à ce que la septième réforme de l'État –, qu'on le veuille ou non, il y en aura une septième –, fasse en sorte que la matière des cultes soit transférée aux entités fédérées. Ce jour-là va se poser concrètement une question, que Chemsî Cheref-Khan soulève souvent, mais sans doute à tort, car ce n'est pas une priorité pour l'instant : « Allons-nous financer les cultes ou les crèches ? » Voilà une question qui va se poser.

Pour l'instant, elle ne se pose pas, car les sources de financement ne sont pas les mêmes, mais le jour où la Communauté française – la Fédération Wallonie-Bruxelles – devra financer, de ses deniers propres, les cultes, comme les crèches, comme les problèmes des familles qui ont des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, etc., il y aura des nouveaux besoins sociaux. À ce moment-là il faudra choisir si l'on subsidie le CAL, l'Église catholique et pour quel montant, voilà des questions qui vont se poser. Prenons l'exemple, pour la Communauté française, des cours de religion et de morale : la communauté francophone est nettement plus impécunieuse, pour ne pas dire pauvre, que la Communauté néerlandophone. Ces cours-là coûtent nettement plus cher aux francophones qu'aux néerlandophones. Pourquoi ? Parce que l'école publique qui a cette obligation-là, est beaucoup plus répandue du côté francophone que néerlandophone. Nous devons nous préparer à tout cela. Est-ce qu'il y a une réflexion du CAL et des associations constitutives en rapport avec ces questions-là ? Pour Chemsî Cheref-Khan, il est grand temps d'en parler, plutôt que de voyager à l'étranger, que d'organiser un festival de libertés dont on ne voit pas très bien vers quoi cela mène le monde laïque, si ce n'est que cela coûte très cher. Chemsî Cheref-Khan est demandeur à la fois d'une réflexion commune, mais aussi d'une coordination entre les associations constitutives et le CAL.

À *La Pensée et les Hommes*, nous avons fait beaucoup de choses sur l'islam et Chemsî Cheref-Khan apprend tout à fait par hasard que le CAL subsidie une action d'une initiative du CIERL³, alors qu'à *La Pensée et les Hommes*, nous n'avons jamais reçu le moindre centime du CAL pour l'organisation d'un colloque sur l'islam. Et bien là, puisque le CAL soutient une institution de l'Université pour mener un colloque sur les rapports entre l'islam et les laïques, la moindre des choses, lui semble-t-il, aurait été de demander à *La Pensée et les Hommes* si quelqu'un avait quelque chose à

³ Centre Interdisciplinaire d'Étude des Religions et de la Laïcité. <http://cierl.ulb.ac.be/>

exprimer sur le sujet étant donné toutes les initiatives prises, les colloques organisés et les publications éditées sur ce thème par notre association. Et donc plutôt que de nous faire une place dans ce domaine-là, on semble dire que nous ne faisons pas bien ce que nous faisons, puisque par ailleurs le CAL souhaite mettre la main sur une partie des activités de *La Pensée et les Hommes*. Chemsî Cheref-Khan espère que cette appropriation inique n'arrivera pas à d'autres associations.

Dans la vision que Jacques Lemaire a personnellement, la laïcité est nécessairement un courant multiple, divers, qui ne s'identifie pas à une règle fixe, à une définition monolithique unilatérale. Il pense que c'est ce qui fait la force de la laïcité et aussi, que la force des laïques réside dans le fait qu'ils aient des intérêts divers et des visions diverses sur la vie. Il y a parmi les laïques des gens qui sont de traditions protestantes, catholiques, musulmanes, juives, etc., mais qui voient un idéal supérieur où toutes les bonnes volontés peuvent se rassembler pour défendre ce que nous voulons défendre, notamment ce principe sacré de la séparation entre l'Église et l'État. Jacques Lemaire demande à ses invités s'ils souscrivent à cette vision pluraliste de la laïcité.

Chemsî Cheref-Khan souhaite ajouter à cette vision l'autonomie de l'individu. Par conséquent, l'autonomie des associations qui partagent les mêmes valeurs, par ailleurs, et il ne peut concevoir que quelque part, une force supérieure dicte aux autres, dans le cadre de cette autonomie, ce qui est bon pour eux, ce qu'ils doivent faire, c'est la *doxa*⁴. Dans la famille philosophique à laquelle appartient le courant laïque, il n'y a pas de *doxa* ni d'orthodoxie.

Nous sommes dans la *praxis*⁵ et il y a une *doxa* qui est en train de s'installer, de s'instaurer. C'est le dogmatisme ou le laïcisme dans le sens méprisable du terme.

Lorsque l'on a demandé la reconnaissance et le *Conseil central des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique* est reconnu et on dit bien *Communautés philosophiques non confessionnelles*, quelque part

⁴ La *doxa* est l'ensemble – plus ou moins homogène – d'opinions (confuses ou pertinentes), de préjugés populaires ou singuliers, de présuppositions généralement admises et évaluées positivement ou négativement, sur lesquelles se fonde toute forme de communication, sauf par principe celles qui tentent précisément à s'en éloigner telles que les communications scientifiques et tout particulièrement le langage mathématique. L'étude des phénomènes doxiques se situe donc au point de contact de la sémiologie, des études du discours, de la sociologie et de l'épistémologie.

⁵ L'action au sens strict, en opposition à la théorie, et immanente sans autre fin que le perfectionnement de l'agent. La *praxis* a une finalité interne à l'action, non séparable de l'action (Le fait de bien agir est le but même de l'action.).

*Quelle est la place d'une association constitutive
au sein du Centre d'Action laïque ?*

cela implique une diversité et cela implique qu'il y ait bien évidemment un dénominateur commun, sinon il n'y aurait pas de communauté laïque. Ce dénominateur commun, comme cela a déjà été évoqué, c'est la séparation de l'Église et de l'État, pour faire simple, c'est l'autonomie de l'individu, c'est la liberté en matière de choix éthique, etc. qui sont nos dénominateurs communs selon Claude Wachtelaer. Pour le reste, tout le reste est ouvert au débat et est ouvert à la diversité des sensibilités. Si on est d'accord avec cette idée-là, cela rend une *doxa* effectivement impossible, et cela rend également impossible que quelque institution que ce soit s'approprie un discours laïque « vrai ». Il n'y a pas de discours laïque « vrai », il y a des sujets de discussion. Claude Wachtelaer évoque l'un de ses amis qui est incontestablement laïque et extrêmement compétent dans cette matière-ci, qui n'est pas quelqu'un qui trouve que la loi sur l'euthanasie est une bonne chose : c'est son droit le plus strict. On ne peut pas confisquer ce genre de choses. Et c'est vrai que cette diversité de la laïcité est représentée par la diversité des associations membres (il y en a quand même vingt-sept), mais aussi par l'existence d'autres associations qui se réclament aussi des valeurs, des principes, de la laïcité tel que le RAPPEL, mais il y en a d'autres, et qui ne rejoignent pas le *Centre d'Action laïque* pour des raisons qui sont les leurs. Jacques Lemaire émet l'hypothèse que ces associations ne sont peut-être pas acceptées...

Claude Wachtelaer pense que certaines de ses associations ne souhaitent même pas y adhérer, qu'elles préfèrent fonctionner à la périphérie, indépendamment. Il pense aussi que l'un des rôles d'un organe de coordination, comme le *Centre d'Action laïque*, comme ses régionales, c'est de faire fonctionner la laïcité au point de vue matériel, au point de vue pratique et c'est d'ailleurs pour cela que ces associations se sont constituées, et pas en vue de définir des contenus idéologiques.

Si au niveau le plus haut de l'institution, on comprend cela, à ce moment-là on préserverait le côté sympathique et le côté intéressant de la Communauté laïque qui est que personne ne publie des encycliques à intervalles réguliers pour dire que la doctrine est comme ceci ou comme cela.

Un autre danger qui a parfois été souligné, constate Jacques Lemaire, c'est l'appropriation par des mouvements politiques du *Centre d'Action laïque*.

Toiles@penser 2014

Claude Wachtelaer cite une phrase qui a été dite à la fin des années 1970 et qui a été prononcée par quelqu'un qui était administrateur du CAL à l'époque et malheureusement décédé depuis, c'est Édouard Klein⁶ :

« Le jour où vous serez reconnu, vous deviendrez un enjeu. »

Il sous-entendait un enjeu politique...

On proclame bien souvent que la laïcité est fondée sur le pluralisme des idées et des valeurs. Dans la préservation de cette identité, les associations constitutives ont un rôle majeur à jouer, afin d'éviter tout enfermement de type clérical.

⁶ Il fut échevin de Bruxelles, membre du Conseil d'agglomération de Bruxelles et député (il siégea notamment pendant la 47^e législature de la Chambre des Représentants de Belgique). http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89douard_Klein

Nos Toiles @ penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

Projets d'action économique et sociale

- L'antisémitisme*, W. DE WINNE, 2013.
Travail social et populations roms : lutter contre le cercle vicieux, J. FASTRÈS, 2012.
Le parrainage des mineurs non accompagnés : une forme d'engagement social, M. FOUREZ, 2012.
Médecine du travail et morale, D. THONON, 2011.
Le médiateur des droits du patient, A. HESELMWOOD, 2011.
Les révolutions industrielles et la révision des valeurs, L. ROUGIER, 2011.
Lesclavage, J. RIFFLET, 2011.
Aux grands mots les grands remèdes, M. JUDKIEWICZ, 2010.
L'éthique de la sollicitude et la protection des personnes vulnérables, Ch. COUTEL, 2010.
La médecine et les responsabilités de l'homme, DE. HUBINONT, 2009.
Plaidoyer pour une médecine « intégrative », Th. JANSSENS, 2009.
Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael, P. HOUYOUS, 2008.
Faut-il avoir peur des communautés immigrées ? A. MANÇO, 2008.
Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ? J. C. BAUDET, 2008.
Article 27. Un réseau créatif, L. ADAM, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche, M. HELLAS, 2007.
D'un papillon à une étoile, J. CORNIL, 2007.
Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. CASTELIJN, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- L'arnaque*, W. DE WINNE, 2013.
La prophétie iniquité, W. DE WINNE, 2013.
Rennes-le-Château : Les marchands du Temple ésotérique, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Remarques sur la situation de l'incroyant aujourd'hui, R. POMMIER, 2012.
Entre corps et esprit, une science du lien, T. JANSSEN, 2011.
Le cosmos et son agencement, D. BOCKSTAEEL, 2011.
Un autre anniversaire à fêter ! Quatre cents ans d'héliocentrisme, P. J. MAINIL, 2011.
Sur l'histoire de la science, J. C. BAUDET, 2011.
L'impossible eucharistie, W. DE WINNE, 2011.
L'obsession sacrificielle, W. DE WINNE, 2011.
La grande intelligence, illusion ?, P. J. MAINIL, 2010.
L'âme existe-t-elle ?, P. J. MAINIL, 2010.
Et Dieu dans tout cela, R. DEJAEGERE, 2010.
Les fausses sciences, J. PIRON, 2010.
Effets pervers de la morale chrétienne, B. MILHAUD, 2010.
Les erreurs de la science comme indices de sa valeur, J. C. BAUDET, 2010.
L'évolution et la notion de vie, O. PIRON, 2010.
Les théories physico-chimiques, M. FLORKIN et J. BRACHELET, 2010.
Les fausses sciences. Les pièges de la représentation, J. PIRON, 2010.
Les fausses sciences. L'« explication » unique et le savoir total, J. PIRON, 2010.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.
Foi contre science, Ph. MAASEN, 2009.
Les droits humains, ici et maintenant, P. GALAND et B. VAN DER MEERSCHEN, 2008.
Que penser de l'intégrisme féministe ? J. GABARD, 2008.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Actualité des Protocoles, J. JAMIN, 2007.

- Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal*, N. DE BECKER, 2006.
Les complots : sujet de la littérature populaire, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.
Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits,
 A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

- Tous voiles dehors ?*, C. PONCIN, 2013.
De l'urgence de réformer l'islam d'ici pour en faire un vrai « pilier » de notre démocratie ?,
 C. CHEREF-KHAN, 2013.
Edmond Picard : un « humaniste », antisémit et raciste, F. RINGELHEIM, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 2, É. POHL, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 1, É. PEETERS, 2013.
Serpents, race de vipères ! W. DE WINNE, 2011.
J'exècre les révisionnistes, fulminait Dominique, P. J. MAINIL, 2010.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
La franc-maçonnerie en terre d'islam, R. Y. DAJOUX, 2009.
L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célébrons-nous ? P. MARAGE, 2008.
La sociologie est-elle une science ? Cl. JAVEAU, 2008.
Le rôle de l'expérience en philosophie, D. SERON, 2008.
Un modèle d'univers, J.-F. PONSAR, 2008.
Le truchement majeur, J. CELS, 2008.
Propos d'un libertaire sur l'éthique, P.-J. MAINIL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Les limites de la liberté, J. JAMIN, 2007.
Nature, culture et extrême droite, J. JAMIN, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les religions meurtrières, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Récits de Colombie, J. CORNIL, 2007.
Le totalitarisme, M. HELLAS, 2007.
Les otages politiques, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.
Einstein et la politique, M. VOISIN, 2006.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge »,
 Ch. CHEREF-KHAN, 2006.
Les tabous de l'immigration, J. CORNIL, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

- Philéas & Autobule, une jeune revue citoyenne de philosophie avec les enfants*, F. MARTIN, 2013.
Qu'est-ce que la philosophie ?, J. C. BAUDET, 2013.
Lettre d'un professeur, S. LOURYAN, 2013.
Une résistance souriante, M. VOISIN, 2013.
À quoi peut bien servir l'orgasme féminin ?, Y. FERROUL, 2013.
Une éthique libérée et libératrice, N. DECOSTRE, 2013.
Un éloge de l'ignorance ! Est-ce sain ?, J. TAMINE, 2012.
Apprendre à penser et à discuter dès cinq ans, C. LELEUX, 2012.
Accommodements raisonnables : Quelles égalités à l'école ?, N. GEERTS, 2012.
L'« Amour de soi », apologie de la vie en commun chez Spinoza, G. FOKAM, 2011.
À cœur ouvert, R. ARONSON, 2011.
La célébration de l'humain, M. VOISIN, 2011.
La fin des dogmes vue par Simon Jouffroy, C. ÉVRARD, 2011.
Souvenirs d'un maître : Adolphe Festraets, S. LOURYAN, 2011.
La morale de l'adolescence, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
La dernière énigme de Léopold II, G. TELLIER, 2010.
L'orientation sexuelle : biologie ou éducation, J. BALTHAZART, 2010.
Bye Bye l'unilinguisme, J. REYNAERS, 2010.
Quelques réflexions sur l'homme, V. DAUMER, 2010.
Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons, L. BOVY, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.

- Introduire le cours de philosophie dans le secondaire*, V. DORTU, 2009.
Bonheur et humanisme, Fr. DE GREEF, 2009.
Éducation permanente et philosophie pour enfants, M. VOISIN, 2007.
L'alimentation intelligente, A. BURONZO, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Trente propositions pour une école de la réussite, A. DESTEXHE, 2006.
L'avenir de l'université, J.-Fr. BACHELET, 2006.
Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. HIRTT, 2006.
Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences, J. LEMAIRE, 2006.
L'immersion linguistique, R. BRIQUET, 2006.
Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. RENARD, 2006.

Ambitions de la laïcité

- Peut-on parler d'athéisme dogmatique ?*, N. RIXHON, 2013.
Réflexions dérangementes, P. J. MAINIL et Y. STRUYS, 2013.
Le tabou de Jésus le Nazaréen dans la société laïcisée, F. FORET, 2013.
L'école au défi de la laïcité, N. GEERTS, 2013.
Notre avenir eschatologique, W. DE WINNE, 2013.
Les usages cléricaux, H. CHARLIER, 2013.
Faux et vrais secrets de la franc-maçonnerie, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Politique et religion en France et en Belgique à l'heure de l'Europe, F. FORET, 2013.
Athée, nihil, pourquoi ?, H. CHARLIER, 2013.
Paradigme et éthique humaniste : l'idéal et la réalité, P. J. MAINIL, 2012.
Et si toutes les questions n'avaient pas de réponse ?, M. MAYER, 2012.
Dieu ?, W. DE WINNE, 2012.
« Serpents, Race de Vipères », ou la succession usurpée de Jésus de Nazareth, W. DE WINNE, 2012.
La vie et la mort, P. J. MAINIL, 2012.
La laïcité a une histoire, M. MAYER, 2012.
Pour une nouvelle morale laïque, cœur battant de la cause républicaine, C. COUTEL, 2012.
La question des conceptions de vie, M. MAYER, 2012.
La disparition de Philippe Grollet, G. C. LIÉNARD, 2012.
Vivre laïquement, M. MAYER, 2012.
La foi, la spiritualité, l'obscurantisme, ... Du retour de quel « islam » parlons-nous ?,
 C. CHEREF-KHAN, 2012.
Ma laïcité racontée aux enfants, H. BAUHERZ, 2011.
Laïcité et dignité, C. COUTEL, 2011.
Pourquoi financer les organisations convictionnelles ? Un point de vue laïque, C. SÄGESSER, 2011.
Neutralité ou engagement dans l'enseignement de la morale, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
Un peu de décence, Messieurs les croyants !, R. POMMIER, 2011.
Vivre sans dieu(x), M. VOISIN, 2011.
Une école pluraliste pour une société pluraliste, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal, M. BOLLE DE BAL, 2010.
Conscience athée, N. RIXHON, 2010.
Jean Meslier, curé et athée : un paradoxe ?, N. RIXHON, 2010.
Réflexions d'un libre examinateur ou d'un homme qui, du moins, croit l'être, P. J. MAINIL, 2010.
Peut-il exister une spiritualité laïque ?, J. RIFFLET, 2010.
Âme : Esprit/Doute/Foi, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Religion/Théologie : Dogme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Athéisme : Agnosticisme/Cléricalisme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar, J. WILLEMART, 2009.
De la difficulté d'être athée aujourd'hui, A. PIRLOT, 2009.
Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ? Ch. COUTEL, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
De la tolérance à la reconnaissance ? J. PELABAY, 2009.
Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ? St. NELISSEN, 2009.
La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque, R. LALLEMAND, 2009.
Questions sur la laïcité en Europe, Cl. VAILLANT, 2009.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.

- Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire*, Ch. COUTEL, 2008.
Les médecines parallèles, P. DEBUSSCHERE, 2008.
Six années d'euthanasie légale : bilan, M. ENGLERT, 2008.
Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ? M. MAYER, 2008.
La franc-maçonnerie est-elle une secte ? C. Bryon-PORTET, 2008.
La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques, A. DUMOULIN, 2008.
Lettre ouverte sur la tolérance, G. HOTTOIS, 2008.
Tiberghien, précurseur d'un idéal oublié, V. DORTU, 2008.
Islamophobie et culpabilité, A.-M. DELCAMBRE, 2008.
Un catholique face à l'euthanasie, J.-J. JAEKEN, 2008.
Euthanasie : le débat parlementaire, Ph. MONFILS, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Divin et humain : religion et reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Bio-éthique et thanato-éthique, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Vers une éthique de l'environnement, J. CORNIL, 2007.
La crémation : une éthique pour notre temps, M. MAYER, 2006.
La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne, J. HERREMANS, 2006.
La laïcité dans la vie sociale, Ph. GROLLET, 2006.
Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux, R. RENARD, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 1^{ère} partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 2^e partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
La laïcisation de l'art, Chr. LOIR, 2006.
Laïcité et diversité culturelle, R. RENARD, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
La FORel, A. SCHLEIPER, 2006.
La culture, une généreuse éducation permanente, J. CELS, 2006.
Le rôle charnière du cardinal Bellarmine, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique, M.-G. PINSART, 2006.
La rhétorique, moyen de convaincre, M. MEYER, 2006.
Représenter le zéro : un problème philosophique, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres, C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle, J. CORNIL, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

- L'esclavage*, H. CHARLIER, 2013.
Hitler et la franc-maçonnerie, A. DE LA CROIX, 2013.
Le testament de Jean Meslier, P. J. MAINIL, 2013.
Le combat des Lumières, G. CHAUSSINAND-NOGARET, 2013.
Je vois le bien, je l'approuve et je fais le mal, L. DA SILVA, 2013.
L'effacement de Dieu chez quelques moines-poètes contemporains, G. RINGLET, 2013.
Après... ou le silence des hommes, M.-P. HAAR, 2013.
L'antisémitisme ?, W. DE WINNE, 2013.
Humour et identité, A. NYSENHOLC et W. SZAFRAN, 2013.
Les femmes et la franc-maçonnerie, des Lumières à nos jours. Quels enjeux ?, C. RÉVAUGER, 2012.
L'au-delà, X. DE SCHUTTER, 2012.
Les catholiques belge et la franc-maçonnerie, H. HASQUIN et E. DE BEUKELAER, 2012.
Commémorer Jean-Jacques Rousseau, R. TROUSSON, 2012.
L'histoire des sciences en Belgique, J.C. BAUDET, 2012.

- Sur cette pierre, je bâtirai mon Église*, W. DE WINNE, 2011.
- Jean Meslier : une figure exceptionnelle de l'incroyance au XVIIIe siècle*, S. DERUETTE, 2011.
- Un monde sans frontières - Comment favoriser le développement*, R. VERMEIRE, 2011.
- Les créationnismes*, P. J. MAINIL, 2011.
- Jeanne d'Arc a-t-elle failli devenir républicaine ?*, F. RYZIGER, 2011.
- Jésus, un juif charismatique de Nazareth*, W. DE WINNE, 2011.
- Les femmes dans la franc-maçonnerie*, Collectif, 2011.
- Le petit monde d'outre-tombe*, A. CHABOT, 2010.
- L'existentialisme de Martin Heidegger*, G. AISEAU, 2010.
- Pôle Santé de l'ULB : histoire de lieux, de personnages, de découvertes*, S. LOURYAN, 2010.
- Les noms de famille*, J. GERMAIN, 2010.
- Bruxelles néoclassique : mutation d'un espace urbain (1775-1840)*, Ch. LOIR, 2010.
- L'existentialisme. Le rôle de la phénoménologie*, G. AISEAU, 2010.
- La liberté et l'histoire : la liberté et ses valeurs*, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
- La liberté et l'histoire : l'évasion du temps*, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
- Jean-Jacques Rousseau et la naissance de l'autobiographie*, R. TROUSSON, 2010.
- La Flandre aux flamands*, P. STÉPHANY, 2010.
- Vision de la mort dans le Judaïsme*, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
- Le Coran est-il authentique ?* J. WILLEMART, 2009.
- Le pain des oiseaux*, Y. NAMUR, 2009.
- La vision de la mort dans le Judaïsme*, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2009.
- La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote*, D. BOCKSTAELE, 2009.
- L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation*, Ch. LOIR, 2009.
- Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 1^{ère} partie, 2009.
- Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 2^e partie, 2009.
- Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 3^e partie, 2009.
- Kierkegaard, le père de l'existentialisme*, G. AISEAU, 1^{ère} partie, 2009.
- Kierkegaard, le père de l'existentialisme*, G. AISEAU, 2^e partie, 2009.
- Kierkegaard et l'ascétisme*, G. AISEAU, 2009.
- Kierkegaard et l'incroyance*, G. AISEAU, 2009.
- La Belgique, un anachronisme d'avenir ?* Ch. VAN DEN EYNDE, 2008.
- La spiritualité*, ANONYME, 2008.
- L'Europe méditerranéenne, entre l'Occident et l'Orient*, Ch. COUTEL, 2008.
- L'évolution du freudisme*, W. SZAFRAN, 2007.
- La question rousse*, V. ANDRÉ, 2007.
- La valeur du temps dans un monde qui accélère*, M. DE KEMMETER, 2007.
- Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Le Centre de culture européenne*, M. IMBERECHTS, 2006.

Relais du monde associatif

- La violence conjugale : de quoi parle-t-on ?*, A. ADRIAENSSENS, 2013.
- Le Centre de pathologie sexuelle masculine*, R. J. OPSOMER et F. SEVENS, 2013.
- Les ASBL, dix ans après la loi de 2002*, J.-F. ISTASSE, 2013.
- Rom, Tsigane, Gitan, ... Dépasser les mythes d'un peuple européen*, A.-N. CYDZIK, 2013.
- L'école rwandaise de l'avenir*, R. LUFF, 2012.
- Présence et Action Culturelles vous présente son projet : Espace Écrivain Public*, D. SURLEAU, 2012.
- La méditation : une médecine d'avant-garde ?*, T. JANSSEN, 2011.
- Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants*, CEDEP, 2011.
- Les violences ne sont pas une fatalité : Garance les prévient*, D. LANDENNE, 2011.
- Le Service laïque d'aide aux personnes du Brabant wallon*, M. DOUMONT et F. WAYENS, 2011.
- L'interruption volontaire de grossesse*, T. JANSSEN, 2011.
- Les leçons de l'histoire et nous*, F. BRODSKY, 2010.
- Mutilations génitales*, J. CHEVALIER, 2010.
- Présentation du réseau Financement Alternatif*, A. BROUYAUX, 2008.
- La Ligue de l'Enseignement*, V. SILBERBERG, 2007.
- Les enfants dans les centres fermés pour illégaux*, V. SILBERBERG, 2007.
- Mal au fesses pour le Congo*, H. BOKHORST, 2007.
- Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives*, F. SIDIBE, 2006.
- Le GRIP et ses activités*, 2006.

- Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !*, Ph. BASTIN, 2006.
Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier,
en maisons de repos et en maisons de repos et de soins, N. BOLLU, 2006.
Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

- Réflexion sur les rapports entre les notions d'identité, de nation et de nationalisme*,
M. DE COSTER, 2013.
Le cri de la hulotte. Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile...,
C. DUPRÉ, 2013.
Sexe, prostitution et contes de fées, C. FRANÇOIS, 2012.
La jalousie n'est pas une preuve d'amour, J. LAOT, 2012.
Le terrorisme amoureux, M.-C. CARDINAL, 2011.
Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?, L. VANIN-VERNA, 2011.
À nouvelles familles, nouvelles morales, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
Multiculturalisme ou interculturalité : Tour de Babel ou cathédrale des Lumières ?, G. VERZIN, 2010.
Problèmes de la drogue, C. SOMERHAUSEN, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. ANDRÉ, 2008.
Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ? M. BRODSKY, 2008.
Parents de toxicomanes..., A.-M. LEGRAND et D. CRACCO, 2008.
L'argent des fourmis : religions - migrations - développement, A. MANÇO, 2008.
Le jeu pathologique, une maladie de la modernité, S. MINET, 2007.
Déliance, reliance, alternance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage,
J. CORNIL, 2007.
Questions de sexualité, J.-L. GÉNARD, 2006.
Le travail : une valeur à réhabiliter, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile, J. CORNIL, 2006.
Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing, J. CORNIL, 2006.
Travers et valeurs de l'individualisme, J. CORNIL, 2006.

Construire l'Europe

- Les droits de l'homme et le droit européen*, P.-F. RYZIGER, 2011.
Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe, M. CONRADT, 2008.
Trois rêves évanouis, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

- Vers la fin de l'autorité*, F. DE SMET, 2012.
L'équation arabo-musulmane : entre préservation de l'identité et désir de modernité,
A. AOUATTAH, 2012.
Pour une spiritualité citoyenne, E. DE BEUKELAER, 2012.
Sociologie et franc-maçonnerie, M. BOLLE DE BAL, 2012.
La démocratie dans le monde arabe, I. SAFAR, 2012.
Le droit à l'oubli, R. CHIF, 2011.
Le droit à l'oubli, R. CHIF, 2011.
Éduquer à la citoyenneté démocratique, M. VOISIN, 2011.
Un strip-tease attristant, R. POMMIER, 2011.
Autonomie affective et formation du jugement moral. Pédagogie, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
Les droits de l'homme et le droit international public, F. RYZIGER, 2010.
L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy, Ch. COUTEL, 2009.
Quelques réflexions sur les origines de l'homme, V. DOUMEN, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. ANDRÉ, 2008.
L'origine de la liberté, A. VAN KERCKHOVEN, 2008.
Valorisation des compétences et co-développement, A. MANÇO, 2008.
Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ? N. GEERTS, 2007.
Faits de société, M. BOLLE DE BAL, 2007.

Les discriminations et la démocratie de l'identité, A. MARTENS, 2007.
Les otages politiques, FR. VANDEN DRIESSCH, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. VAN CAMP, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté,
P. DUPONT, 2006.
Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, CLAV, 2006.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

